



**Association des mandataires de
Sécurité et RUS**
Tous les participants
Tous les adhérents

1, rue de Stockholm
75 008 PARIS

Paris, le 29/07/2018

Nos Réf. : Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2018
Mail : associationmandataire@orange.fr

Votre interlocuteur : Jean GAIAO – Tél : 06 24 51 67 90

Objet : Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2018

Mesdames, Messieurs

Vous trouverez ci-après le compte-rendu de la réunion du 29 juin 2018.

Participants :

- Frédéric BLAINVILLE.
- Sean MC HUGH.
- François PEYRICHON.
- Jean-Marc LIMERY.
- Patrick GIQUEL.
- Franck MARTIN.
- Manuel AFONSO.

Diffusion : Tous les participants, adhérents, sympathisants et sur demande.

L'objectif de cette réunion était notamment d'aborder certains points liés au fonctionnement de l'association (voir ci-après) et de démarrer une séance de travail, pour la constitution d'une « charte » pour les mandataires de sécurité (MDT) et les responsables uniques de sécurité (RUS).

L'association – Démarches et Actions :

Il faut rappeler que l'association a été créée en 2012 pour promouvoir les fonctions du mandataire de sécurité (MDT) et du responsable unique de sécurité (RUS).

Elle est ouverte à tout professionnel de la sécurité, mais également aux présidents des conseils syndicaux, syndicats, propriétaires etc.

Plusieurs objectifs avaient été définis et en particulier :

- Renforcer la communication de l'association.
- Pouvoir disposer d'une adresse sur Paris.



- Organiser des réunions de travail sur différents sujets.
- Prévoir des conférences annuelles en partenariat avec des entreprises de la sécurité incendie.
- Renforcer les équipes (conseil d'administration, structure administrative...) au sein de l'association.

Il est détaillé ci-après les actions majeures :

- **Renforcer la communication de l'association.**

Afin d'améliorer la communication de l'association, des supports sont utilisés dorénavant pour promouvoir des événements divers.

Il s'agit en particulier de :

https://www.linkedin.com/in/jean-gaiao_b1257115a

<https://www.facebook.com/associationmdtrus/>

<https://www.association-des-mandataires-securite.com/>

L'objectif étant de relayer des informations et mettre en ligne différents sujets et événements. A ce stade, il est mis en ligne hebdomadairement des vidéos et nous obtenons un suivi régulier en particulier sur le site de LinkedIn (Plus de 4000 personnes nous suivent).

Ce point mérite d'être toutefois développé et on attend en particulier que des vidéos nous soient envoyées, plus régulièrement par les adhérents, les sympathisants... Ce point a été rappelé en réunion et nous comptons sur vous tous.

Il est défini ci-dessous les thèmes, qui peuvent être complétés :

- Désenfumage en IGH.
- Accessibilité.
- Démantèlement des ioniques.
- La sécurité incendie (SSIAP) en IGH.
- La responsabilité pénale.
- Etc.

Il est demandé que ces vidéos soient établies par les adhérents ou partenaires... et mise en ligne et validées par Jean GAIAO. Le logo de l'entreprise (qui réalise la vidéo) peut être affiché, si on le souhaite (en page 2). Ces vidéos (power point) sont à envoyer à l'adresse suivante : associationmandataire@orange.fr

Si vous souhaitez des exemples de vidéos (que vous pourrez ensuite modifier), vous pouvez nous les réclamer à l'adresse : associationmandataire@orange.fr

Concernant le salon expo-protection, qui se déroulera à Paris du 6 au 8 novembre 2018, il avait été évoqué la possibilité que l'association y soit présente. En effet, ce salon génère de nombreux visiteurs et reste attractif en terme d'image.

Il a donc été décidé que l'association serait présente à ce salon.

Afin que cela soit profitable aux adhérents et aux partenaires, chacun pourra recevoir ses clients et communiquer dans ce sens. Il est donc mis à disposition un stand de 6 M2 (stand A68).

Il faut toutefois indiquer que le coût est important (6 mètres-carrés pour 4 908 Euros TTC). Cette somme sera avancée par l'association, qui sollicitera les adhérents, les partenaires etc. afin de financer cette manifestation et les prochaines à venir (conférence, réunions...). Une communication sera faite dans ce sens. Une réunion spécifique sera prévue le 5 octobre pour organiser tout cela (planning des présents pour assurer la permanence, communication à lancer...).

Par ailleurs, il faut souligner qu'il faut continuer à faire venir de nouveaux adhérents, même si cela n'a pas été l'objectif principal de l'association, jusqu'à présent. Il faut donc que chacun puisse communiquer dans ce sens et continuer les démarches de communication et notamment ne pas hésiter à relayer nos informations, nos événements etc.

➤ **Pouvoir disposer d'une adresse sur Paris.**

Il avait été envisagé de pouvoir disposer d'une adresse sur Paris. C'est ce qui a été fait depuis quelques mois. Dorénavant il est mis en avant cette adresse dans nos échanges. Une permanence téléphonique est également disponible (1 rue de Stockholm 78 008 PARIS – Téléphone 01 84 13 53 25).

➤ **Organiser des réunions de travail sur différents sujets.**

Ce point est à privilégier et il reste à définir des sujets attractifs.

Pour l'instant il a été mis en avant la nécessité de travailler sur une « charte », afin de pouvoir mutualiser nos actions dans ce type de missions. Il a donc été organisé le 29/6 une première réunion de travail (voir en fin de document et tableau joint).

D'autres sujets sont à traiter et à définir. Nous attendons un retour de nos adhérents ou sympathisants, sur les thèmes, qu'ils souhaiteraient voir lancer.

Un sujet est déjà revenu plusieurs fois, il s'agit des charges élevées dans les IGH. Il va donc être lancé des séances de travail, afin d'identifier les coûts incontournables et voir si d'un IGH à un autre, cela varie énormément. Certains syndicats, propriétaires ou présidents de conseils syndicaux... pourront être sollicités.

➤ **Conférence annuelle.**

Il a été envisagé d'organiser une conférence fin novembre (le 30/11). Il a été déterminé lors de la réunion du 29/6 le programme de la conférence (**à valider le 5 octobre**).

Les clients à retenir sont les suivants :

- Les présidents des conseils syndicaux.
- Les clients des adhérents.
- Les clients des différents partenaires.
- Les maitres d'ouvrage.
- Etc.

L'objectif étant par cette conférence de :

- Renforcer la présence de l'association (image).
- Faire connaître les missions des mandataires de sécurité et des RUS.
- Créer de nouveaux contacts pour l'association.
- Créer de nouveaux contacts pour les personnes présentes.
- Faire participer nos adhérents ou partenaires, pour la présentation des sujets qui y seront abordés.

Il restera à :

- Définir la salle (location ? entreprise...).
- Identifier le coût (café, repas à 13H ?).
- Lancer la communication dès octobre.
- Valider le programme.

Lors de la réunion du 5 octobre, ces points seront évoqués.

Le programme proposé (projet) est le suivant :

Horaires (8H30 - 13H00)	Désignation	Intervenants
8H30 - 9H00	Accueil, café...	
9H00 - 9H15	Rôle de l'association.	Intervenant : Jean GAIAO
9H15- 9H45	Rôle du mandataire de sécurité.	Intervenant : Guillaume GIFFARD
9H45- 10H30	Présentation du désenfumage mécanique (mise en sécurité du bâtiment...).	Intervenant : Patrick GIQUEL
10H30 - 10H45	Pause	
10H45- 11H15	Particularité du travail de SSIAP en IGH A, difficulté de formation des SSIAP...	Intervenant : Sean MC HUGH
11H15- 11H45	Préparation des commissions de sécurité.	Intervenant : François PEYRICHON
11H45- 12H15	La certification SSI (I93) des entreprises. ?	Intervenant extérieur - CNPP à confirmer. ?
12H15- 12H45	Questions/Divers	Tous.

- **Renforcement des équipes au sein de l'association.**

Il s'agissait de pouvoir améliorer la structure de l'association, afin notamment de répondre plus aisément aux demandes et d'être davantage présent en terme d'image etc.

Les postes à pourvoir étaient les suivants : un secrétaire (et le cas échéant un suppléant) et 4 membres au conseil d'administration.

Manuel Afonso et Jean-Pierre Pellegrini ont postulé et sont donc intégrés pour 2 ans au conseil d'administration.

Ce rôle est important et se renforcera ces prochains mois. Il permet en particulier les actions suivantes :

- Points particuliers (réglementation...) à aborder lors des réunions de travail spécifiques,
- Avis sur les orientations prises par l'association,

- Démarches spécifiques en cas de besoin (communication, analyse de certaines décisions...),
- Intégrer des réunions de travail avec d'autres associations,
- Être force de proposition pour organiser et participer à des groupes de travail,
- Relayer plus explicitement les actions de l'association,
- Lancer des actions particulières.
- Prendre en main certains dossiers ou certains sujets.
- Etc.

Il reste encore quelques postes à pourvoir et en particulier un poste de secrétaire (et le cas échéant un suppléant) et 2 membres au conseil d'administration.

Une nouvelle sollicitation est donc lancée. La condition est toutefois d'être adhérent (ou d'adhérer bien évidemment lors de la demande). Un document type est disponible sur le site de l'association « postes à pourvoir » ou bien à nous réclamer à l'adresse suivante : associationmandataire@orange.fr

De plus, il reste également à définir les membres des différents collèges qui seront créés, afin de pouvoir épauler le conseil d'administration. Les collègues sont sollicités à la demande du conseil d'administration.

Les collègues sont les suivants (ils peuvent encore évoluer) :

- Représentant des mandataires (4 max) : Mr AFONSO, Mr PELLEGRINI et 2 postes à pourvoir.
- Représentant des présidents des conseils syndicaux (3 max) : Postes à pourvoir.
- Représentant des maîtres d'ouvrages (syndic, propriétaires, bailleurs) (3 max) : Postes à pourvoir.
- Représentant des autorités (Bsp, Préfectures, Mairie..) : (3 max) : Postes à pourvoir.
- Représentant des fabricants (SSI, GE, pompe incendie) : (2 max) : Postes à pourvoir.
- Représentant des Installateurs SSI (I7/F7) : (2 max) : Une entreprise doit intégrer ce collègue.
- Représentant des Installateurs électriciens : (1 max) : Poste à pourvoir.
- Représentant des Installateurs en désenfumage mécanique : (2 max) : Une entreprise doit intégrer ce collègue.
- Représentant des entreprises de sécurité (SSIAP) : (2 max) : Mr MAC HUGT – G2S et 1 poste à pourvoir.

Le tout animé par le Président de l'association et ses équipes.

- **Réunions de travail sur les tâches des mandataires de sécurité et responsable unique de sécurité :**

Il s'agit d'une séance de travail sur les tâches des mandataires sécurité et du RUS. La première réunion a permis d'identifier les méthodes de chacun, ce qui a été très intéressant (plusieurs séances seront nécessaires).

Un tableau en annexe rappelle les tâches et les actions à lancer. Il est demandé à chacun de prendre connaissance de ce tableau et de nous faire part de ses commentaires lors de la prochaine réunion où nous rentrerons dans le détail des tâches à accomplir.

➤ **Echanges (questions diverses, actions à envisager, réunions à développer...) :**

Les prochaines dates de réunions ou évènements sont les suivants :

- 5 octobre à 9H00 – Réunion (voir ordre du jour).
- Du 6 au 8 Novembre : présence au salon Expo-protection (stand A 68).
- Le 30 Novembre : conférence de 9H00 à 13H00. Des réunions de travail auront lieu pour préparer cette conférence (date des réunions à déterminer).
- Le 7 décembre : suite réunion de travail liée à la charte et préparation de l'assemblée générale.
- Le 19 décembre : Assemblée générale (à confirmer).

De plus pour mémoire, il avait été indiqué que chacun devait fournir 2/3 noms d'entreprises, afin de pouvoir les mettre en ligne sur le site de l'association.

Nous restons à votre entière disposition et, vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses et pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mr GAIAO au 06 24 51 67 90.

Association des mandataires sécurité/RUS
1 rue de Stockholm
75 008 PARIS
Tél : 01 84 13 53 25
Mail : associationmandataire@orange.fr
Site internet : www.association-des-mandataires-securite.com

Le Président, Jean GAIAO

